



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE



Commission Politique, de Sécurité et des Droits de l'Homme

RÉUNION
Jeudi 1 juillet 2010
10:00 - 13:00
Bruxelles

PROCES-VERBAL

La présidente Tokia Saïfi ouvre la réunion à 10h07. Elle remercie les membres d'avoir répondu, dans un délai très bref, à l'invitation à se réunir afin de permettre à la commission politique prendre position sur les récents événements survenus au Moyen-Orient.

1- Adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2- Communications de la présidente

La présidente rappelle le récent assaut donné par les forces israéliennes contre un navire de la flotte humanitaire faisant route vers Gaza. Cette attaque "disproportionnée et injustifiée" a entraîné une vague de réprobations dans le monde entier. Une prise de position de la commission politique de l'assemblée de l'UpM s'impose donc. Et ce, d'autant plus, que le Bureau de l'assemblée, réuni à Palerme le 18 juin, n'a pas été en mesure d'adopter une déclaration sur la situation au Moyen-Orient.

La présidente a pu informer ses collègues présents à Palerme de son intention de réunir d'urgence la commission politique et a reçu le soutien des présidents des autres commissions en ce sens.

Pour la présidente, il n'est pas envisageable que l'assemblée de l'UpM soit absente d'un débat aussi essentiel pour la paix au Moyen-Orient. La commission politique démontrera ainsi combien elle est attachée, en toutes circonstances, au maintien du dialogue.

Elle invite donc les membres à s'accorder sur une déclaration pour laquelle elle recherchera le consensus. Un projet, communiqué à tous, servira de base à la discussion.

3- Echange de vues sur la situation au Moyen-orient et adoption d'une déclaration

a) La présidente donne la parole à l'ambassadeur Carlos Fernandez Arias, délégué au Comité politique et de sécurité, et le remercie d'avoir bien voulu apporter le témoignage de l'engagement de l'Union européenne.

L'ambassadeur, qui a présidé le comité tout au long de la présidence espagnole, résume les dernières interventions et prises de position de la Haute représentante Catherine Ashton ainsi que du Quartet. Il confirme la mobilisation totale pour un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs afin de ne pas rompre le fil ténu des espoirs de paix. Il rappelle les efforts constants en faveur de l'amélioration des conditions de vie des habitants de Gaza.

A la demande de la délégation turque, la présidente fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes du bateau Navi Marmara.

b) La présidente invite les membres à présenter leurs points de vue au regard du projet de déclaration qui leur est présenté.

Les interventions se succèdent. Plusieurs points sont soulignés et quelques propositions d'ajouts ou modifications sont formulées:

- le caractère international de l'enquête et la levée complète du blocus (Egypte, Palestine, Jordanie, Turquie, PE),
- l'ouverture de l'ensemble des points de passage doit être examinée avec Israël (Egypte),
- l'attaque contre le navire humanitaire est un affront à l'opinion publique internationale (Turquie). Il convient de préciser que l'attaque a été menée par "les forces israéliennes",
- Ivo Vajgl et Antonio Panzeri (PE) suggèrent d'inviter toutes les parties à unir leurs efforts en faveur d'une paix durable,
- les exigences de sécurité pour toutes les populations concentrées doivent être mentionnées (Triantaphyllides - PE),
- M. Chahib (Algérie) se réjouit de cette démarche qui renforce la crédibilité de la commission politique,
- Robert Del Picchia (France) suggère de prendre le temps, lors d'une prochaine réunion, d'un vrai débat,
- les membres de la délégation palestinienne rappellent les conditions de vie à Gaza et en Cisjordanie et la violation permanente, par Israël, des obligations du droit international,
- Majali Whbee (Israël) rejette l'interprétation qui est faite des événements et considère que les forces israéliennes ont répondu à une réelle provocation d'un navire alors que les cinq autres s'étaient conformés aux instructions. Il évoque la menace permanente pour la sécurité d'Israël avec la poursuite de la contrebande d'armes. Les termes employés dans le projet de déclaration ne lui permettront pas de s'y associer.

La présidente remercie les intervenants et présente le projet de déclaration tel que modifié au cours de l'échange de vues. Elle déclare adoptée la déclaration, la délégation israélienne ne s'y associant pas.

FR

La présidente remercie les participants pour leur contribution à cette prise de position. La version finale sera communiquée dans les plus brefs délais.

Suite à une requête de la déléguée turque, la présidente adressera un courrier pour attirer l'attention sur le sort de quatre élus de Jérusalem du Conseil législatif palestinien (affiliés au Hamas) qui risquent la déportation.

Par ailleurs, elle demandera aux autres présidents de commissions s'ils souhaitent s'associer à la déclaration de ce jour.

4- Choix des thèmes de la future recommandation

La présidente signale avoir reçu de nombreuses suggestions pour les futurs thèmes. Elle propose de retenir les thèmes suivants :

- le rôle des sociétés civiles de part et d'autre de la Méditerranée
- l'initiative de paix arabe
- la sécurité dans la grande région.

Sur ce point, apparaît une divergence d'interprétation entre "sécurité militaire/politique" et sécurité, au sens de la libre circulation.

Le Bureau de l'assemblée devrait donner son aval sur ces propositions.

5- Prochaine réunion

La présidente invite les membres à se retrouver à Bruxelles le 30 septembre prochain. Hélène Flautre rappelle son souhait de voir un point "Droits de l'homme" inscrit régulièrement sur l'ordre du jour.

La présidente remercie à nouveau l'ensemble des membres et les invite à se retrouver pour un déjeuner.

La séance est levée à 13h02.
